



**AUX : Participants agréés**  
**Responsables de la négociation au détail - actions**  
**Responsables de la négociation institutionnelle - actions**  
**Responsables des contrats d'options**  
**Négociateurs d'options**  
**Négociateurs de contrats à terme**  
**Détenteurs de permis restreint**

**Le 7 janvier 2003**

**POLITIQUE COUPE-CIRCUIT (T-3)**  
**PARAMÈTRES D'INTERVENTION POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2003**

Conformément aux dispositions prévues à sa Politique Coupe-Circuit (T-3), Bourse de Montréal Inc. a déterminé pour le prochain trimestre la valeur des paramètres d'intervention pour les arrêts de négociation survenant à la suite de baisses de 10 %, 20 % ou 30 % de l'Indice Dow Jones des Industrielles («l'IDJI») de la Bourse de New York (le «NYSE»).

De concert avec la Bourse de Toronto et le NYSE et selon les dispositions prévues à sa Politique Coupe-Circuit, Bourse de Montréal Inc. arrêtera la négociation sur les titres inscrits et sur tous les contrats à terme sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 et sur indices sectoriels, à la suite de baisses respectives de **850, 1 700 et 2 550 points de l'IDJI**.

Ces paramètres s'appliqueront jusqu'à la prochaine révision qui sera effectuée en avril 2003, en tenant compte de la moyenne quotidienne des cours de fermeture de l'IDJI du mois de mars 2003.

Pour toute question relative à la Politique Coupe-Circuit de la Bourse, veuillez communiquer avec Francis Coche, Pilotage de marchés, au (514) 871-7871.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 001-2003